

---

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
du Mardi 6 septembre 2011  
A 9 h 00 – à LA ROCHE BERNARD

---

**EXTRAIT DE DELIBERATION**

Le Conseil d'Administration de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine (I.A.V.) légalement convoqué, s'est réuni le **Mardi 6 septembre 2011 à 9 h 00** dans les locaux de l'I.A.V. à la Roche Bernard, sous la Présidence de Monsieur Jean-François GUERIN.

**ETAIENT PRESENTS**

- Monsieur Jean-François GUERIN, Conseiller Général d'Ille et Vilaine
- Monsieur Thierry TRAVERS, Conseiller Général d'Ille et Vilaine
- Monsieur Franck PICHOT, Conseiller Général d'Ille et Vilaine
- Monsieur Yvon MAHE, Conseiller Général de Loire Atlantique
- Monsieur Yannick BIGAUD, Conseiller Général de Loire-Atlantique
- Monsieur Yves DANIEL, Conseiller Général de Loire Atlantique
- Madame Yvette ANNEE, Conseillère Générale du Morbihan

**ABSENTS EXCUSES**

- Monsieur René LEROUX, Conseiller Général de Loire-Atlantique (Pouvoir à M. MAHE)
- Monsieur Alain GUIHARD, Conseiller Général du Morbihan
- Monsieur Joël LABBE, Conseiller Général du Morbihan
- Monsieur Jean-Pierre LETOURNEL, Conseiller Général d'Ille et Vilaine (Pouvoir à M. GUERIN)
- Monsieur Joseph BROHAN, Conseiller Général du Morbihan (Pouvoir à Mme ANNEE)

**ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :**

- Monsieur Thierry DAVIN, Payeur Départemental de Loire Atlantique
- Monsieur Jean-Pierre ARRONDEAU, Directeur Adjoint, I.A.V.
- Madame Corinne HERVE, Secrétaire Générale, I.A.V

Constatant que les conditions statutaires nécessaires à la validité des délibérations sont réunies, le Président ouvre la séance et procède à l'examen de l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour.

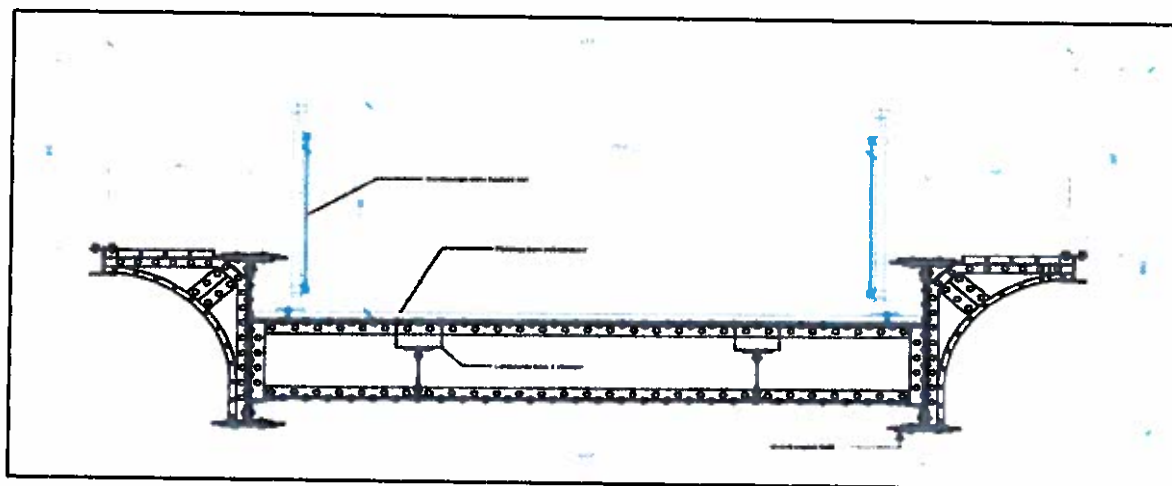
---

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
du Mardi 6 septembre 2011  
A 9 h 00 – à LA ROCHE BERNARD

---

**III. QUESTIONS BUDGETAIRES ET FINANCIERES**

1. Rénovation du pont tournant de Redon : subvention de l'IAV



La commune de Redon a pris la décision d'initier un projet de rénovation du pont tournant du chemin de fer unique en son genre sur le canal de NANTES à BREST et qui serait inclus dans un projet global de valorisation du patrimoine fluvio-maritime, notamment à travers la mise en place de visites guidées et d'animation.

A cet effet, le jeudi 29 avril 2010, une souscription de mécénat a été officiellement lancée lors de la signature d'une convention de partenariat avec la Fondation du Patrimoine.

REQUÊTE  
21.09.11  
PREF 44

Le plan de financement, qui prévoit une subvention de 83 050 € du Conseil Général d'Ille-et-Vilaine, est annexé au présent rapport.

L'intérêt patrimonial évident de cet ouvrage sur le domaine public fluvial permet aussi à l'I.A.V., au titre de ses compétences statutaires, de contribuer au financement de ce projet par l'attribution d'une subvention.

**Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, par 9 voix pour et 1 abstention :**

- attribue une subvention de 10 000 € à la Fondation du Patrimoine ;
- charge le Président de signer toutes pièces afférentes

Pour extrait conforme

Le Président,



Jean-François GUERIN